



Erreur de la Fnac sur une offre

Par yawo, le 05/05/2011 à 12:30

Bonjour,

La semaine dernière j'ai reçu une offre Fnac spécial adhérents. Celle-ci m'invite à une "soirée privée" avec une offre "exclusive" :

10 euros offerts en chèque cadeau pour 10 euros d'achats !

J'ai tout de suite pensé à une erreur de leur part car jamais je n'avais vu une telle offre!

Effectivement aujourd'hui j'ai reçu une autre lettre m'indiquant que mon invitation contenait "malheureusement" une erreur et que l'offre spéciale est en fait 10 euros offert pour 100 euros d'achat.

Souhaitant actuellement faire un gros achat (un ordinateur) une ne question me vient donc à l'esprit: est aussi facile et légal de revenir sur une offre commerciale... Ne puis-je pas profiter de leur erreur car cette promotion est bel et bien arrivée jusqu'à ma boîte aux lettres...

D'avance merci pour vos réponses.

Par Domil, le 05/05/2011 à 13:03

ça dépend jusqu'où vous voulez aller.

Par yawo, le 05/05/2011 à 13:14

Effectivement, je comprends. Je ne pense pas être prêt à aller trop loin... Merci de m'avoir renseigné. Et puis après tout, tout le monde a droit à l'erreur (sauf peut-être ce malheureux graphiste qui a envoyé à l'impression cette invitation...).

Même si je me doutais de l'erreur, je trouvais cette offre tellement exceptionnelle que je me suis mis à rêver ;)

Par Julyaan, le 05/05/2011 à 14:38

Je serais à votre place, je creuserais un petit peu... Il y a sûrement quelque chose à faire. Allez dans un premier temps au magasin avec votre 1er coupon de réduction, et tentez le scandale en caisse.

Ca peut vraiment marcher.

Je travail en tant que vendeur dans une entreprise similaire a la Fnac, et chez nous ca pourrait marcher

Par yawo, le **06/05/2011** à **11:52**

Merci du conseil, je vais tenter ma chance! Sait-on jamais...